

importance que les mines et les pêcheries. Aussi je fais des vœux bien sincères pour que la " Canadian Forestry Association " reçoive de plus en plus l'adhésion et le concours de toute la population.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

(Signé) L.-N. CARD. BÉGIN,  
Archevêque de Québec.

### La vente des terres

A l'heure actuelle, le plus difficile n'est pas de vendre des terres, mais de les concéder qu'à ceux qui en sont réellement dignes, c'est-à-dire aux vrais volons.

De fait, il y a déjà tant de personnes qui ont affirmé d'être de sérieux colons et qui ont elles-mêmes prouvé le contraire, que les soupçons présents ont toute leur raison d'être.

Il y a aussi danger de refuser la vente d'un lot à un homme qui pourrait être ou devenir un bon colon et d'aliéner des lots à ceux qui ne le sont pas.

Donc, rien d'étonnant que les agents des Terres comme les officiers du Département sont si souvent trompés sans toutefois mériter beaucoup de blâme, puisqu'après tout ils ne sont pas responsables des fautes des autres, ni de cette fausse mentalité, ni de cet égoïsme brutal qu'ils ne peuvent, seuls, endiguer.

Ainsi, on interprète généralement dans un sens trop large le mot " colon ". Qu'un homme soit cultivateur, actif, il ne fera pas un colon, s'il est déjà établi. A plus forte raison, celui qui veut abandonner la culture sur une vieille terre, n'ira pas en défricher une en bois debout.

Le meilleur colon, qui possède déjà un ou deux lots, et en demande un troisième, ne pourrait cependant faire autant que trois colons sur chacun un lot, et il y a raison de douter qu'il tient à faire plus de commerce que de culture. Enfin, s'il veut avoir un lot pour un enfant, on ne considère pas qu'il prend la place d'un colon et peut-être d'un père de famille sans ressource aucune, et qu'en plus, il retarde de beaucoup la colonisation. Son